



# Nou lé Kapab !

Le Journal de l'Az Do Fèr

N°012

TÉMOIGNAGES DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011 •

## Démographie

# De grands enjeux

**En octobre, l'Institut national français d'études démographiques a publié sa note intitulée «Sept milliards d'êtres humains aujourd'hui, combien demain?». Quelques semaines plus tard, le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) a publié un rapport allant plus loin et prédisant que le nombre d'êtres humains sur Terre pourrait dépasser 10 milliards d'ici 2100.**



**Selon le rapport, le nombre de terriens pourrait atteindre 15 milliards d'ici 2100 si les taux de fertilité se révélaient un peu plus élevés que les prévisions actuelles.**

aujourd'hui. Alors que le bouleversement de l'ordre mondial est en train de se faire, la démographie aura une place centrale, que ce soit dans les domaines de l'économie, la gouvernance, l'environnement, l'éducation, l'alimentation, le respect des cultures et identités.

### Des questions majeures pour le monde

Cette hausse démographique aura un impact certain sur la population du monde, que ce soit dans les domaines de l'habitat, de consommation, de déplacement, d'emploi, d'éducation, toutes ces thématiques devront trouver des réponses adaptées aux changements climatiques, mais aussi à l'évolution économique des pays dans une relation de co-développement, et non plus de concurrence.

Parmi les défis à venir, les jeunes restent au cœur du débat pour les Nations unies. Après avoir lancé l'Année internationale de la Jeunesse, l'institution internationale pose: «*Les jeunes: une nouvelle force pour refaçonner le monde*». Il est temps aujourd'hui que les jeunes deviennent acteurs de la société, les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 43% de la population mondiale. L'UNFPA préconise la création «*de la prospérité*» en leur trouvant

des emplois, des meilleures conditions de vie, une prise en compte dans les instances de décision et une responsabilisation pour l'avenir de la Terre.

A ces problématiques, le manque d'eau est l'une des principales préoccupations des experts. «*Le monde devra faire face à un déficit de 40% entre les demandes et les ressources disponibles d'ici 2030*», indique le rapport. Le document rappelle qu'il faut actuellement dix-huit mois à la Terre pour régénérer les ressources naturelles utilisées en une seule année. De plus, l'accroissement démographique va entraîner la mise à mal des ressources telles que l'eau potable, la richesse des sols et des mers ou les forêts.

Avec la constante destruction de la planète, il faudra d'ici 2030 une seconde planète pour satisfaire les appétits et absorber les déchets de la nôtre, selon les calculs du réseau Global Footprint Network (GFN, empreinte écologique). Le charbon, le pétrole et le gaz ont favorisé la prospérité, mais produisent aussi des gaz à effet de serre modifiant notre climat et mutilant les écosystèmes qui nous nourrissent.

Brice Lalonde, diplomate français coordinateur de la prochaine Conférence de l'ONU sur le développement durable en juin, Rio+20 (20 ans après le Sommet de la Terre de 1992), a expliqué qu'«*En 2030, avec un milliard de plus sur terre, la question sera comment assurer la sécurité alimentaire et fournir les services essentiels à ce milliard de gens pauvres sans toucher à plus de terre, plus d'énergie et plus d'eau*».

Selon les experts cités par l'Agence France Presse, la Conférence Rio+20 devrait être consacrée aux moyens de créer des villes durables, favoriser les énergies renouvelables, mieux utiliser l'eau potable, gérer les océans de façon durable et mener une agriculture rentable sans abuser des pesticides chimiques.

Pourtant, certains estiment qu'une action sur le taux de fertilité pourrait stabiliser la population à 8 milliards tout en aidant les pays pauvres à sortir de la pauvreté, à réduire «*la tension sur les ressources naturelles*» et à rendre les humains moins vulnérables aux effets du changement climatique.

## Édito

# Comment va se traduire la défiance des Français en 2012 ?

Selon un dernier sondage du Centre de recherche de sciences politiques de Sciences Po, 69% des Français jugent les hommes politiques plutôt corrompus. Jamais un tel niveau de défiance n'avait été atteint en France. A quelques mois des élections présidentielles, c'est un message d'avertissement à prendre au sérieux.

Aujourd'hui, le monde politique semble de plus en plus dépassé et dominé par la crise économique. Le lot d'affaires et de rumeurs qui s'ajoute à la conjoncture actuelle ne contribue pas à redorer l'image de nos politiques. L'affaire Wœrth-Bettencourt, l'affaire Karachi ou encore l'affaire DSK sont passées par là et ont laissé des traces.

Le danger de cette défiance est sa traduction dans les urnes. La première des traductions se retrouve dans l'abstention, qui bat des records depuis les élections européennes de 2009, les Régionales de 2010 ou encore les Cantonales de 2011.

La deuxième traduction est le vote protestataire vers les extrêmes, vers des candidats qui expriment davantage une colère qu'une volonté de mettre en œuvre des coalitions de gouvernement. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon ont, dans des espaces opposés, une capacité à traduire le ressenti d'une catégorie de Français.

Dans le contexte actuel qui s'aggrave, l'élection présidentielle de 2012 peut réserver des surprises si le candidat de la gauche n'arrive pas à se démarquer et à capter cet électorat protestataire.

## Les chiffres de la semaine :

**37.800**

C'est le nombre d'enfants de moins de 3 ans qui ne pourront pas avoir de place en crèche dans notre département. Actuellement, l'île ne dispose que de 4.200 places au sein de 156 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant. Neuf enfants sur 10 n'ont donc pas de place en crèche à La Réunion.

**2h30**

C'est le temps que passent les Français en moyenne par jour devant leur écran pour des raisons non professionnelles, que ce soit l'activité principale ou non, soit la moitié de leur temps libre. Le temps libre est le temps qui n'est consacré ni aux besoins physiologiques, ni au travail, ni aux tâches domestiques, ni au transport. Il est de 4h58 en 2010, soit 7 minutes de plus qu'en 1999.

**51%**

Selon un sondage LH2/«Le nouvel Observateur», 51% des Français estiment que les finances de la France ne permettent pas le recrutement de 60.000 postes dans l'Éducation nationale. La promesse de François Hollande n'est pas rejetée massivement par les Français, qui restent cependant à convaincre. 43% des personnes interrogées disent cependant approuver la proposition du candidat socialiste à la Présidentielle.

## Violences faites aux femmes :

# «C'est un problème politique»

**Rencontre avec Huguette Bello, Députée-maire et Présidente de l'Union des femmes réunionnaises (UFR), qui nous livre sa vision sur les violences faites aux femmes...**

Les nombreuses enquêtes menées sur les violences faites aux femmes révèlent un indice de violence régional supérieur à la moyenne nationale. Ces chiffres parlent d'une violence deux fois plus présente sur le territoire réunionnais. Véritable fléau ou problème de société?

La présidente de l'UFR pense qu'il faut «temporiser et relativiser ces chiffres», avant de poursuivre: «dans toutes les sociétés du monde, il y a des violences. Aussi bien dans les grands pays qui ont soi-disant instauré l'égalité. Si vous regardez les États-Unis, toutes les deux secondes, il y a une femme violentée. Si on regarde la France, le grand pays des droits de l'Homme, où l'on considère que ce n'est pas l'urgence politique, que ce n'est pas l'urgence sociale: tous les deux jours et demi, il y a une femme qui se fait tuer. Les violences ne sont pas un phénomène qui date d'aujourd'hui. Les violences ont existé et existent. C'est un phénomène universel. Aujourd'hui, si on en parle plus, c'est que les femmes dénoncent davantage les violences. Et je crois que les Réunionnaises, sur ce plan-là, contrairement à ce que les statistiques peuvent dire, sont à l'avant-garde: elles vont déposer plainte».

Selon elle, cette tendance à percevoir les violences faites aux femmes sur le territoire réunionnais comme deux fois plus importantes qu'au national tend à renforcer la stigmatisation et les préjugés sur l'homme Réunionnais: «On a aussi cette tendance à dévaloriser l'homme Réunionnais: c'est un sauvage. Or, il n'est pas plus, ni moins que l'homme de la France hexagonale. Il faut cesser de stigmatiser l'homme Réunionnais et dire qu'il frappe plus les femmes, ici, dans notre pays».

### Pour la mise en place d'une loi-cadre

En 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes a été décrétée «grande cause nationale» et s'est traduite par



(photo Inmaz Press Réunion)

la loi du 9 juillet 2010. La présidente de l'UFR a proposé l'examen de la loi-cadre en avril cette année, comme pour témoigner de l'insuffisance de la loi du 9 juillet 2010.

«La loi-cadre donne les moyens aux services de l'éducation. Elle donne aussi des moyens pour que la littérature, la publicité, nos médias soient moins sexistes. Elle donne également les moyens sur le plan de la santé. Les médecins n'ont pas de formation suffisante pour faire face et traiter les violences faites aux femmes. Il en est de même pour les magistrats, Amnesty international le dit: on ne consacre même pas une heure pour la formation des magistrats pour traiter le problème des violences faites aux femmes. C'est pour cela qu'on souhaite aussi qu'il y ait des magistrats et des juges spécialisés sur les violences faites aux femmes».

Les moyens pour empêcher la récurrence des personnes violentes font aussi partie de cette loi-cadre: «On souhaite aussi que la personne, l'auteur des violences soit suivi. Il faut permettre à cette personne de se construire et d'avoir un suivi médico-psychologique. Le problème de la récurrence doit être pris en compte. Il faut qu'il y ait des lieux d'accueil

des personnes violentées, autant qu'il y ait des lieux d'accueil pour les personnes violentes».

Malheureusement, cette loi-cadre, malgré ses nombreuses propositions, n'a pas été retenue par l'Assemblée nationale.

### «Un problème politique, au sens noble du terme»

Malgré les avancées en matière de droit des femmes et de reconnaissance des violences faites à leur encontre, la lutte contre ce fléau est souvent jugée insuffisante, voire inefficaces, par les associations féministes. La présidente de l'UFR estime qu'il y a encore des progrès considérables à faire en la matière, non seulement en termes de reconnaissance du problème, mais également de considération politique vis-à-vis de ce fléau: «Tant que l'on classera les violences faites aux femmes dans les faits-divers, et que ce ne sera pas classé dans la page politique parce que c'est une affaire d'État, c'est un problème politique, dans le sens noble du terme. C'est un problème dans la vie de la cité, dans le sens étymologique. C'est la vie politique, et aussi la vie de la cité qui souffrent de ce problème de violences faites aux femmes».

A quelques mois de la Présidentielle, Huguette Bello estime que «c'est un engagement que doivent prendre les candidats, notamment de gauche. Je comprends tout à fait que ce gouvernement qui est en place ne veut pas traiter ce problème. Quand vous avez un gouvernement qui met en place la réforme des collectivités territoriales, qui minimise le rôle des femmes dans la vie politique de la nation et qui veut encore minimiser la place des femmes sur le territoire et remet en cause complètement la parité: c'est logique dans ce contexte qu'on ne veuille pas examiner la loi-cadre».

### Lutte contre les stéréotypes et éducation

Au-delà de la loi, c'est un problème d'éducation et d'image des femmes, pour la présidente de l'UFR. «Notre société considère nos femmes comme inférieures. C'est cette infériorisation dans laquelle est tenue la femme qui fait que des violences sont exercées. En matière d'éducation, on a aussi beaucoup à faire: papa lit son journal, maman fait de la couture...». Selon elle, «ces stéréotypes ne sont plus possibles, tout comme on ne peut plus tolérer la publicité qui remet en cause l'intelligence et les capacités de création des femmes...».

# Les gouvernements au service des marchés

**Jamais la crise n'aura autant dominé les politiques en Europe et dans le monde. Les plans d'économies se multiplient et continuent de pressuriser les populations les plus fragiles.**

Sous la pression des agences de notation, poussés par le duo Sarkozy Merkel, les pays de la zone euro ne se sont vu offrir qu'une et unique issue: appliquer des plans de rigueurs drastiques ou être mis au banc de l'Europe. Les changements de dirigeant avec Papademos en Grèce et en Monti Italie en sont l'illustration: les marchés choisissent des dirigeants non plus politiques, mais technocrates qui sont le plus à même d'imposer des plans de rigueurs durs aux populations.

## Le credo de la rigueur

Premier responsable du climat de peur et de dramatisation qui règne en Europe, Nicolas

Sarkozy n'a pas hésité à utiliser la crise pour menacer sa propre population. En assumant, par la voix du premier ministre, la mise en place du plan de rigueur «le plus dur depuis 1945».

Au-delà de sa portée idéologique, ce plan de rigueur est d'abord et avant tout un nouveau coup dur pour les jeunes et les salariés du pays. Le gel des protections sociales, ce sont des aides au logement qui seront moins importantes l'année prochaine par rapport à l'explosion des loyers, tout comme l'accélération de la réforme des retraites, c'est plus de chômage pour les jeunes alors que l'impôt de solidarité sur la fortune va lui-même être diminué et que le bouclier fiscal reste en vigueur.

Unanime sur l'analyse d'un plan injuste et inefficace, qui risque de plonger le pays dans une dépression durable, le mouvement social connaît pourtant des difficultés certaines. L'approche des échéances électorales ainsi que le manque d'alternative claire et audible entament les capacités de mobilisation de la population.

De plus, dans un contexte de crise de confiance, la volonté de Nicolas Sarkozy d'opérer la «thatcherisation», qu'il n'est pas parvenu à mettre en œuvre l'année dernière, rend la



Premières victimes des plans de rigueur, les jeunes et les salariés.

mobilisation des salariés risquée et incertaine. Pour autant, le mouvement social a un rôle déterminant et indispensable: il faut protéger les jeunes et les salariés des consé-

quences directes du plan de rigueur, mais il faut aussi que le mouvement social démontre que les solutions prises sont injustes et ne sont pas les bonnes.

## Communiqué de l'UNL Réunion : élection de la présidente du Conseil régionale des Jeunes

**L'UNL Réunion, premier syndicat lycéen de l'île se félicite de l'élection de Camille Bigot à la présidence du Conseil régional des Jeunes.**

Camille Bigot, scolarisée au sein du lycée Moulin Joli à La Possession, a été élue sur le programme présenté par le syndicat lycéen majoritaire dans le département. Les projets de Camille en matière de santé, de culture et de transports urbains sont pour l'UNL, en adéquation avec les préoccupations des jeunes réunionnais.

Cependant, l'UNL par le biais de ce communiqué, tient à dénoncer la démocratie caricaturale pratiquée par la Région Réunion autour de l'instance régionale des jeunes.

Dans bon nombre d'établissements, les jeunes n'ont pas été élus, mais désignés par les services administratifs des lycées alors que la légitimité des jeunes doit découler d'une élection préalable par les délégués de classe. En outre, les statuts du Conseil Régional Jeune et notamment l'article 11 précise que «l'élection du Président se fait à scrutin majoritaire à deux tours», or, les services de la Région Réunion ont demandé aux jeunes de procéder à un scrutin à trois tours, et ce, mal-



**L'UNL dénonce la démocratie caricaturale pratiquée par la Région Réunion autour de l'instance régionale des jeunes.**

gré l'interpellation des jeunes élus sur l'illégalité de la procédure.

L'UNL dénonce une véritable démocratie illusoire où la Région Réunion utilise l'image de la jeunesse réunionnaise dans l'optique de servir les intérêts de l'actuelle majorité.

L'UNL étudie actuellement les textes réglementaires et se réserve le droit d'engager des

poursuites au tribunal administratif à l'encontre de la Région Réunion pour le non-respect des statuts qui régissent le fonctionnement du Conseil régional des Jeunes.

Pour l'UNL Réunion,  
Laurie Jade Payet

## A park sa...

### L'apprentissage à 15 ans

L'entrée en apprentissage est désormais possible pour les jeunes qui ont «au moins 15 ans au cours de l'année civile», au lieu de 15 ans «révolus». Cette loi destinée à favoriser l'insertion professionnelle étend l'accès aux contrats en alternance à de nouveaux secteurs (*emplois saisonniers ou à domicile, intérim*). La loi, n°2011-893 du 28 juillet 2011, recadre également les stages qui ne doivent pas consister à «l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent».

### Le CV anonyme pas obligatoire

Prévu par la loi de 2006 sur l'égalité des chances pour les entreprises de plus de 50 salariés, le CV anonyme, censé lutter contre les discriminations à l'embauche, ne sera finalement pas obligatoire. L'expérimentation menée auprès d'un millier d'entreprises par Pôle emploi et le Centre de recherche en économie et statistiques n'a pas prouvé son efficacité. Des effets contraires à ceux attendus pour les candidats issus de l'immigration ont été révélés...

### Créer son association dès 16 ans

Grâce à la loi n°2011-893 du 28 juillet 2011, les jeunes Français pourront désormais créer et gérer leur association dès l'âge de 16 ans. Si ce droit était déjà reconnu à toute personne sans distinction d'âge par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, les mineurs rencontraient des difficultés pour enregistrer leur association ou la faire fonctionner (*ouverture de compte bancaire, souscrire à une assurance*). Avec ce nouveau droit, dès seize ans, les mineurs pourront participer pleinement à la vie associative française, forte de quatorze millions de bénévoles investis dans plus d'un million d'associations en activité.

Service à la personne - Partie 3 :

## Regards croisés sur l'île de La Réunion : État des lieux

**L'île de La Réunion est un espace micro insulaire où l'espace disponible est à la fois restreint et contraint. Restreint puisqu'elle compte plus de 800.000 habitants sur un territoire de seulement 2.512 km<sup>2</sup>; soit la moitié de la surface d'un département métropolitain.**

**Et contraint, car les deux tiers de son territoire sont difficilement aménageables du fait d'une géographie physique particulièrement escarpée, associée à un contexte d'accroissement de la compétition pour l'accès à la ressource foncière où les options spatiales sont réduites.**



Le secteur de services à la personne est porteur d'emplois. En 2006, il enregistrait 12.000 salariés, soit deux fois plus que le secteur du tourisme et presque trois fois plus que celui des hôtels, cafés et restaurants.

Avec l'essor de la globalisation et de la mondialisation, la dimension géographique a vu son importance s'accroître fortement. Nous l'avons tous compris, nous observons une véritable croissance des espaces urbains, notamment sur le littoral et les mi-pentes de l'île. Urbanisation qui constitue donc une aubaine pour le développement des services.

Selon l'INSEE, le secteur des services à la personne est bien implanté sur l'île de La Réunion, car il comptait 12.000 salariés en 2006, soit deux fois plus que le secteur du tourisme et presque trois fois plus que celui des hôtels, cafés et restaurants. Ainsi, 6% de l'ensemble des salariés de l'île travaillent dans ce secteur; un taux plus important qu'en France (4,6%). Les salariés travaillent en grande majorité pour

des particuliers, mais l'activité des organismes agréés se développe rapidement. À cette même date, environ 15.000 ménages ont eu recours aux services à la personne. Selon une estimation, ils pourraient être entre 9.000 et 25.000 de plus en 2020. De plus, la grande majorité des salariées sont des femmes et deux sur trois sont âgées de 35 à 54 ans.

L'institut de la statistique note que l'emploi dans cette branche d'activité prend deux formes. D'une part, des particuliers emploient directement une personne à domicile. C'est le cas le plus fréquent: 9.200 salariés travaillent pour 10.500 particuliers employeurs. D'autre part, les Organismes Agréés des Services aux Personnes (OASP) peuvent vendre aux ménages des services

réalisés par leurs salariés. 2.800 salariés travaillent ainsi pour les OASP. Une petite minorité de salariés (1,7%) travaillent à la fois pour un organisme et pour un particulier-employeur.

En 2006, 6% des ménages réunionnais ont fait appel au secteur des services à la personne. En France, ils sont 11% à avoir recours à ce type de service. Selon l'INSEE, cet écart s'explique par plusieurs facteurs: une jeunesse des ménages réunionnais, qui «ont donc moins recours aux services à domicile», un chômage très élevé, une forte proportion de femmes inactives et des revenus plus bas sont enregistrés sur l'île.

L'INSEE retient aussi que les salariés réunionnais de ce secteur sont

moins bien rémunérés à l'heure qu'en France métropolitaine. Les hommes sont mieux payés que les femmes, en raison avant tout de la répartition des services proposés entre les hommes et les femmes. Une autre disparité concerne la géographie de l'île.

En 2006, les salariés du Nord avaient un salaire horaire brut supérieur à ceux des autres régions de l'île. Un salarié qui travaillait pour un organisme gagnait en moyenne dans le Nord 13,30 euros bruts par heure, alors que dans le Sud et l'Ouest, le salaire était de 10 euros.

Ce n'est que depuis peu que les services à la personne prennent leur envol à La Réunion et nous verrons les grandes lignes dans notre prochain numéro.

### Nou ar trouve !

Remerciements à toutes et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce journal, Béatrice L., Stéphane M., Gilles L., Hassan I., Retrouvez nous sur FB « L'Az Do Fèr », sur le blog [www.noulekapab.com](http://www.noulekapab.com)! RDV Vendredi prochain !  
[contact@noulekapab.com](mailto:contact@noulekapab.com)

